

## L'escalade, Activité, physique, sportive et artistique (APSA), Support d'acquisition de compétences.

**Les compétences attendues en EPS** représentent un ensemble structuré d'éléments : des connaissances, des capacités et des attitudes permettant à l'élève de se montrer efficace dans un champ d'activité donné et de faire face de façon adaptée aux problèmes qu'il rencontre.

*Les connaissances* renvoient aux informations que doit s'approprier l'élève sur les activités physiques, sur sa propre activité ou celle d'autrui. Il s'agit principalement de règles, de principes, de repères.

*Les capacités* renvoient à la mise en œuvre des connaissances, à l'activité de l'élève et à la mobilisation des ressources pour agir. Il s'agit principalement d'habiletés, de techniques, de savoir-faire.

*Les attitudes* renvoient à l'enseignement et aux comportements que l'élève doit avoir dans ses relations à lui-même, aux autres et à l'environnement et sont sous-entendues par des valeurs qu'il convient d'acquérir et d'installer.

**Les compétences attendues en EPS** s'organisent autour de deux ensembles :

### ► Les compétences propres à l'EPS

« L'ensemble des compétences propres à l'EPS révèlent principalement une adaptation motrice efficace de l'élève confronté aux grandes catégories d'expériences les plus représentatives du champ culturel des APSA ». *Programmes du collège BO Spécial n° 6 du 28 août 2008*

Dans le cadre de l'enseignement de l'EPS, le choix de **l'escalade** au service d'apprentissages doit permettre aux élèves d'« **adapter leurs déplacements à des environnements variés, inhabituels, incertains** » (CP2).

- Réaliser, maîtriser et adapter un déplacement, en faisant des choix d'itinéraires, dans un milieu plus ou moins varié, situé en pleine nature ou en condition similaire, nécessitant de s'engager en sécurité dans le respect de l'environnement.

### ► Les compétences méthodologiques et sociales

Leur acquisition souligne principalement l'appropriation d'outils, de méthodes, de savoirs et de savoir être nécessaires aux pratiques et aux apprentissages dans le respect des règles et des rapports humains.

### *Au collège (BO Spécial n° 6 du 28 août 2008)*

► En référence au socle commun et compte tenu des caractéristiques et spécificités des collégiens, **quatre compétences méthodologiques et sociales** sont identifiées.

1/ **Agir dans le respect** de soi, des autres, et de l'environnement par l'appropriation de règles ;

2/ **Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités** par la gestion et l'organisation des pratiques et des apprentissages : installer, utiliser, ranger du matériel, recueillir des informations, travailler en équipe, et s'entraider ;

3/ **Se mettre en projet** par l'identification individuelle ou collective des conditions de l'action, de sa réussite ou de son échec pour élaborer un plan d'action et le mettre en œuvre, raisonner avec logique et rigueur, apprécier l'efficacité de ses actions, développer sa persévérance ;

4/ **Se connaître, se préparer, se préserver** par la régulation et la gestion de ses ressources et de son engagement en sachant s'échauffer, récupérer d'un effort, identifier les facteurs de risque, prendre en compte ses potentialités, prendre des décisions adaptées, maîtriser ses émotions, apprécier les effets de l'activité physique sur le corps humain, s'approprier des principes de santé et d'hygiène de vie.

### ► Compétences attendues de niveau 1

Choisir et conduire un déplacement pour grimper en moulinette, deux voies différentes à son meilleur niveau en privilégiant l'action des membres inférieurs.

Assurer un partenaire en toute sécurité.

### ► **Compétences attendues de niveau 2**

Choisir et conduire un déplacement pour grimper en moulinette et enchaîner deux voies différentes à son meilleur niveau en optimisant les prises de mains et de pieds et en combinant efficacement la poussée des jambes et la traction des bras.

Assurer un partenaire en toute sécurité.

## **Pour la voie professionnelle (CAP, BEP, Baccalauréat professionnel)**

*(BO Spécial n°2 du 19 février 2009)*

### **Au lycée d'enseignement général et technologique**

*(BO Spécial n°4 du 29 avril 2010)*

► **Trois compétences méthodologiques et sociales** sont indispensables tant à l'acquisition des compétences propres à l'EPS, qu'à celles partagées avec les autres disciplines pour permettre à l'élève d'apprendre et de devenir citoyen et lucide. Leur énoncé définit à la fois ce qu'il y a à savoir, et des repères pour apprécier les acquis :

- S'engager lucidement dans la pratique : se préparer à l'effort, connaître ses limites, connaître et maîtriser les risques, se préserver des traumatismes, récupérer, apprécier les effets de l'activité physique sur soi, etc.
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité : juger, aider, pare, observer, apprécier, entraîner,...
- Savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement : observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets.

### ► **Compétences attendues de niveau 3**

Conduire son déplacement et se dominer en s'adaptant à différentes formes de prises et de support, pour grimper en moulinette des voies de difficulté 4 à 6.

Assurer sa sécurité et celle d'autrui à la montée comme à la descente.

### ► **Compétences attendues de niveau 4**

Conduire son déplacement en s'économisant selon des itinéraires variés en direction, pour grimper en tête des voies de difficulté 4 à 6.

Assurer sa sécurité et celle d'autrui à la montée comme à la descente.

### ► **Compétences attendues de niveau 5**

Prévoir et conduire son déplacement de manière fluide selon des itinéraires variés en direction et en volume pour grimper en tête des voies de difficulté proche de 6 ou plus...

Assurer avec anticipation sa sécurité et celle d'autrui.

---